

POSTE 3. ETABLE PRIVÉE

L'étable privée de Mayoux, située au bord du village, peut abriter une quinzaine de bêtes (vaches, génisses, génissons et veaux). Environ 600 m³ de foin et regain sont nécessaires pour les nourrir. C'est en rassemblant plusieurs parcelles fauchables, que cette étable a pu être réalisée en 1991.

Indépendamment des étables communautaires anniviardes, des propriétaires ont construit, il y a une trentaine d'années, des étables de ce type, de dix à vingt U.G.B. (unité gros bétail).

Il est intéressant de comparer l'ancienne écurie traditionnelle à une étable privée telle que celle-ci. Le falot-tempête d'antan a été remplacé par l'électricité qui permet de traire et de sortir le fumier, ainsi que par des fenêtres, exigées par la loi sur la protection des animaux. L'affouragement manuel a été remplacé par le foin qui tombe de la grange directement devant le bétail. Des machines à traire ont pris la place de la traite manuelle. Même la hauteur des crèches par rapport aux couches du bétail est réglementée. Il est fini le temps où, après l'affouragement, on avait mal au dos, aux mains et aux bras. L'équipement actuel, soit les trayeuses, les conduites, « les boilles » et la chambre à lait exigent une grande propreté. Autrefois, il n'y avait que le bidon, utilisé pour la traite et la « brante » (bidon à lait) à laver. Si, jadis, on rentrait les foin

CONTACT

Poste 3. Etable privée
3961 Mayoux

en faisant des charges avec une corde et une « catelle » ou des « betsons » (fagots avec des toiles de jute) qu'on transportait à dos d'hommes et de femmes, aujourd'hui, c'est l'auto-chargeuse qui fait le travail.

> Prochain poste

Revenez sur la route principale, traversez-la et poursuivez le long de la ruelle qui s'engage dans le village.